



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LAC-SAINT-JEAN-EST**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux citoyens de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la susdite MRC que :

- Lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2020, le conseil de la Municipalité régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est a autorisé la vente du bâtiment servant de bureau d'information touristique d'Hébertville, lequel est situé sur le lot 4 684 253, du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est, et faisant l'objet de l'emphytéose publiée au bureau de la publicité des droits de la susdite circonscription foncière, le 21 octobre 2005, sous le numéro 12 782 115;
- Cette aliénation a été effectuée, de gré à gré, en faveur de la société « Bercée microbrasserie inc. », au prix de 145 000 \$, taxes en sus;
- Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 6.1 du Code municipal.

Donné à Alma

Ce 16^e jour de novembre de l'an deux mille vingt (2020).

Alain Coudé, secrétaire-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Alma, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication dans les bureaux municipaux des municipalités membres de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Également, cet avis public sera publié dans l'édition du mercredi 25 novembre 2020 du journal « Le Lac-St-Jean ».

En foi de quoi je donne ce certificat à Alma ce 16^e jour de novembre 2020.

Alain Coudé,
secrétaire-trésorier adjoint